

Crans-Montana Energies SA,
une société gérée par OIKEN

Affaire traitée par Michel Barras
Téléphone 027 617 33 02
Email michel.barras@oiken.ch

Sion, le 5 août 2022

Proposition commerciale pour le raccordement au CAD du bâtiment des Mischabels

Monsieur,

Pour donner suite à nos différents échanges, nous vous faisons parvenir une proposition commerciale pour un **raccordement au chauffage à distance du bâtiment des Mischabels**. Diverses études ont démontré que des synergies thermiques avec l'installation des Thermes du Haut-Plateau (THP) ne présentent pas de plus-value significative.

La puissance prise en compte pour le bâtiment est de 500 kW. Celle-ci est basée sur les informations transmises par notre mandataire, le bureau d'étude B&G. A noter que la puissance gaz actuelle des chaudières est de 1400 kW (2 x 700 kW).

Les contributions de raccordement uniques en fonction des kW souscrits sont, selon les conditions générales de Crans Montana Energies SA (CME), de :

Puissance [kW]	Contribution [CHF]
1'400	188'818
500	95'659

Le tarif de l'énergie est divisé en une part fixe basée sur l'annexe 3.2 des conditions générales ainsi qu'un prix de l'énergie fournie à **CHF 0.139/kWh**.

La part fixe est une taxe annuelle basée sur la puissance souscrite :

Puissance [kW]	Contribution [CHF]
1400	22'163
500	14'180

L'évolution du prix de l'énergie sera indexée sur l'indice national du prix des granulés de bois établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS). A noter que les modifications tarifaires doivent être validées par le CA de CME qui est majoritairement en mains publiques.

Selon les conditions de raccordement du bâtiment des Mischabels au réseau de chauffage à distance, une réduction du tarif de l'énergie pourrait être effective.

Le planning intentionnel est :

- 2022-2023 : de passer l'hiver avec une chaudière provisoire à gaz, selon les délais d'approvisionnement
- 2023 : de raccorder le bâtiment des Mischabels en réseau de chauffage à distance.

Dès 2022, l'approvisionnement se fera au gaz, le tarif appliqué sera :

- La partie fixe : CHF 30.-/kW → pour 500 kW = CHF 15'000.-.
- Le prix de l'énergie 2022 : CHF 0.1012/KWh + indexation au tarif gaz 2023, qui n'est pas connu à ce jour.

CME garantit à terme une fourniture de chaleur renouvelable. Il est probable qu'il ait un appoint gaz qui permettrait de répondre à la pointe de puissance et d'apporter une sécurité d'approvisionnement. Le mix en énergie serait de 75% bois et 25% gaz. Cette limite est fixée par le Service de l'énergie (SEFH) et permet à un réseau de chauffage à distance d'être considéré comme renouvelable.

L'espace à réserver pour les sous-stations est de 2500/1800/ 800 [mm] (L/HP). En cas de panne, CME déploiera une solution provisoire afin de maintenir la fourniture de chaleur.

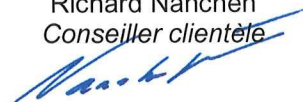
Nous restons à votre disposition pour tout complément d'informations et nous vous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées.

CRANS-MONTANA ENERGIES SA

Michel Barras
Administrateur délégué



Richard Nanchen
Conseiller clientèle



Annexe : CG et Schéma de la sous-station